PYRÉNÉES-ORIENTALES

Président : Charles Scherlé Siège: 2, rue de l'Académie 66000 Perpignan Tél: 04.68.35.39.94

E-mail: u.n.c.perpignan@orange.fr Permanences: mardi 9h - 11h15 - Vendredi 14h - 16h

LE MOT DU PRÉSIDENT

Au moment où dans beaucoup de villes, le 19 mars 1962, qui a mis fin à 132 ans de présence française en Algérie, sera commémoré par l'association que nous connaissons, nous sommes surpris que deux députés UMP, Max Roustan (député du Gard) et Vincent Descours (député du Cantal), aient décidé de cosigner une proposition de loi visant à reconnaître officiellement la date du 19 mars comme journée officielle d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et des combats du Maroc et de la Tunisie. Nous sommes étonnés que des élus de la nation semblent ignorer que le décret n°2003-925 du 26 septembre 2003, confirmé par la loi du 23 février 2005, a officialisé la date du 5-Décembre comme journée d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. MM. Giscard d'Estaing, Mitterand et Chirac ont toujours déclaré que la date du 19 mars ne pouvait être retenue pour honorer les morts pour la France en Algérie car trop de drames ayant suivi la signature des accords d'Évian. Le 16 avril 2007, s'adressant aux associations de rapatries d'Algérie, le président de la République, Nicolas Sarkozy, déclarait : "Il n'est pas question que le 19 mars soit une date officielle de commémoration. Il est arrogant de condamner et de mépriser la douleur qui fût la vôtre et celle de vos familles, lorsque vous fûtes chassés de vos terres. Mais la FNCA, c'est aussi ces condamnations stupides, reprises par des intellectuels et des élus (PCF) qui s'élèvent contre le transfert des cendres du général Bigeard aux Invalides ou de la plus haute décoration donnée à Elie. D. de Saint-Marc. Myopie politique, nihilisme chronique ou amnésie voulue quant à l'héritage du stalinisme. Voici l'histoire d'un véritable héros: un officier français (FNSA). Un Français de souche nord-africaine. Le 5 juillet 1962, c'est plusieurs milliers de civils innocents qui sont enlevés et assassinés à Oran par des fanatiques algériens, le jour de l'Indépendance. Pourtant, 18 000 soldats français, gendarmes et CRS sont cantonnés dans leurs casernes sur ordres du général Katz. La plupart n'ont pas été retrouvés sauf ceux qui, atrocement mutilés, jonchaient sur le sol. Mais un officier musulman, le lieutenant Rabha Khellif, a des renseignements sur ce qui se passe à Oran. Il prend contact avec le colonel commandant le secteur qui lui répond : "C'est affreux, je sais, mais les ordres sont les ordres ". Le lieutenant Khellif décide d'intervenir. Il raconte: "Je commandais la 4º compagnie du 30º BCP, unité d'élite. Ayant des renseignements que les membres du FLN ramassaient, dans Oran et sur les routes, les Pieds-noirs et les musulmans pro-français pour les amener dans des camions et les fusiller avant de les jeter dans le petit lac, j'ai téléphoné au colonel commandant le secteur. Le commandant m'a dit: "Khellif, je comprends très bien ce que vous ressentez, je vous laisse faire selon votre conscience". J'ai considéré cette réponse comme un feu vert et un encouragement. J'ai alors embarqué la moitié de ma compagnie dans les camions dont je pouvais disposer et je me suis dirigé sans ordre vers un des points de regroupements qui se trouvait dans l'ancienne préfecture. Et là, j'ai vu des colonnes par trois, de femmes des enfants des vieillards pieds-noirs, des centaines qui étaient gardés par la valeur d'une section du FLN qu'on s'apprêtait à embarquer dans des camions pour une destination inconnue. Devant la préfecture se trouve un planton et je demande où se trouve le préfet. Il m'a montré un monsieur, petit, costaud et coiffé d'une chéchia rouge qui grimpait les escaliers de la préfecture. J'ai donc en trois enjambées rejoint le préfet et je lui ai dit : "M. le préfet, je vous donne 5 minutes pour libérer ces gens-là sinon on fera tout sauter". Le préfet n'a pas répondu. Il est redescendu avec moi et il est allé voir le patron de la section de FLN. Le palabre n'a pas duré longtemps. Le préfet est revenu vers moi et a dit à tous ces braves gens, les Pieds-noirs: "Vous êtes libres". Oh! C'était la joie! Je reverrai toujours cette scène hallucinante de femmes d'enfants et de vieillards qui pleuraient, poussaient des cris hystériques, tombaient les uns sur les autres. S'étant un peu éloigné de son détachement, le lieutenant Khellif fut frappé et blessé par des civils algériens. Ses hommes vinrent le dégager mais il évita de faire ouvrir le feu. Quelqu'un est venu me trouver et m'a signalé qu'il y avait des gens blessés. Je les ai fait mettre à l'abri pour se faire soigner puis j'ai installé des patrouilles sur les axes routiers qui menaient

au port et à l'aéroport, qu'on arrêtait des gens qui fuyaient, qu'ils soient musulmans ou Européens. C'étaient des gens qui ne faisaient pas partie du FLN qui les arrêtaient, les volaient et les tuaient. J'ai donc mis des contrôles pour éviter cela et les arrachais littéralement à la population. Au risque de ma vie, souvent, je les escortais jusqu'au port et l'aéroport, parfois seul dans ma jeep avec mon chauffeur et mon garde du corps. "J'ai fait cela en ayant le sentiment de ne faire que mon devoir". Il sera mis aux arrêts de rigueur et convoqué par le général Katz qui l'admonestera ainsi: "Si vous n'étiez pas Arabe, je vous casserai". Rapatrié en urgence en métropole pour éviter des représailles, il terminera sa carrière, en 1967, comme capitaine. Né en Kabylie en 1933, ancien enfant de troupe, ce fils d'officier Français s'engagea en 1951 (à 18 ans) pour servir en Indochine. sa mère patrie, la France, à laquelle il vouait un attachement indéfectible. Blessé et fait prisonnier à Dien Bien Phu, il rentre en métropole et repart aussitôt en Algérie où il servira comme officier jusqu'en 1962. Il est décédé le 3 novembre 2003. Il avait 67 ans. Il était le créateur et le président de l'Union nationale des anciens combattants français musulmans. Il a été présent jusqu'à son dernier souffle aux côtés des anciens combattants et Harkis qu'il a défendu de toutes ses forces. Rabah Khellif était commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre du mérite national. Profondément croyant, il avait été un des fondateurs de la grande mosquée de Lyon. Il disait à qui voulait l'entendre qu'il était Français d'abord et musulman ensuite et s'opposait à tous ceux qui sous prétexte de double nationalité, se considérait chez nous en simple subsistance. Il disait, je cite: "Nous, les patriotes français de souche nord-africaine, aimons trop la France pour permettre à quiconque de l'insulter ou de cracher sur le drapeau pour lequel nous avons versé tant de sang, donné notre jeunesse, et la vie de beaucoup des nôtres. Alors la France qui a accueilli des étrangers de toutes origines et nationalités doit être respectée chez elle et ceux qui ne l'aiment pas doivent avoir la décence de ne pas manger son pain et de ne pas cracher dans la soupe qu'elle leur sert". R. K.

Le capitaine Khellif n'a pas pu revoir son pays natal ni les membres de sa famille restés en Kabylie.

SAINT-FÉLIU D'AVALL

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **DU 7 JANVIER 2012**

À 10h30 : ouverture de la séance par une minute de silence en mémoire des disparus. Présentation des vœux du président aux membres présents. Lecture du bilan financier par le trésorier (bilan vérifié par les vérificateurs aux comptes, Robert Femenias et Robert Grando). Quitus est donné à l'unanimité au trésorier. Le président demande que les membres désirant être radiés préviennent avant le mois de décembre de l'année en cours. Ont été radiés : Renée Pinel, Thierry Legat et Gilbert Couzot. Est décédé : Rolland Milla. Le président présente ses condoléances au nom de la section. Lecture du bilan des activités de l'année 2011 : quitus est donné à l'unanimité. Questions diverses, tour de table et débats : le président remercie le maire, présent, pour les subventions exceptionnelles accordées pour les 11-Novembre et 8-Mai au vu de la difficulté de trouver des bénévoles pour faire la quête sur la voie publique lors de ces journées. Le président indique également que les soldats de France peuvent être admis au sein de l'UNC. Parole est donnée au maire pour terminer la séance. À 11h30, clôture de l'assemblée générale par un verre de l'amitié.

Claude Desmarets, secrétaire

SAINT-CYPRIEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle a eu lieu le 17 décembre 2011 et a réuni une centaine de participants. Étaient présents à cette assemblée : Thierry Del Poso, maire de Saint-Cyprien et président d'honneur de l'association, Charles Scherlé, président départemental de l'UNC, les présidents des ACPG, des médaillés militaires, du Souvenir français ainsi que de nombreux élus. La séance a été ouverte par le président, J.-C. Salord, après que le quorum eut été atteint. Une minute de silence a été respecté en mémoire des militaires tombés en opérations extérieures ainsi que pour les membres de l'association décédés cette année. Le président a donné la progression de la section qui avoisine les 70 adhérents. Il a également traité du devenir de l'UNC dont les membres doivent rester soudés pour une meilleure cohésion. Il a demandé également plus de présence aux manifestations patriotiques. L'UNC est là pour rappeler le devoir de mémoire que nous devons à tous ceux sans exception aucune qui sont morts pour la France. Quitus a été donné au secrétaire et au trésorier. Le bureau a été reconduit dans sa totalité.



Remise de médailles et de diplômes.



RÉART-FOSSEILLE

COLIS DE NOËL

Comme chaque année, l'Onac a remis aux anciens combattants ou veuves, le colis de Noël de l'association. Trente-trois colis ont ainsi été distribués par Raymond Mouragues, président de la section, représentant Mme Marco, directrice de l'Onac. Lors de cette sympathique manifestation, le président rappela l'attachement de l'Onac à cette traditionnelle cérémonie de fin d'année et fit l'éloge de celles et ceux qui sont morts pour la France. Il rappela à cette occasion qu'il ne faut pas oublier le nombre important de ceux tombés aux champs d'honneur pendant les différentes guerre dont les Harkis et les tirailleurs sénégalais. Le verre de l'amitié clôturait cette rencontre.

CANET-EN-ROUSSILLON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est déroulée le samedi 14 janvier 2012 au foyer Moudat à Caneten-Roussillon et en présence de Jean-Jacques Gondal, secrétaire départemental, Jean-Philippe Polenne, trésorier départemental, Michel Saut, conseiller municipal délégué aux associations patriotiques et Bernard Dupont, maire. Le président, Paul Colletin, ouvre l'assemblée à 10h30 en faisant observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus en 2011 et en particulier, Jean Cuffi et Francis Figueres, présidents honoraires, auxquels sont associés tous les soldats français tombés en Afghanistan. Il remercie ensuite Michel Saut et Bernard Dupont pour le soutien et l'aide apportés aux associations patriotiques et pour la réfection de la maison du Combattant. Rapports : Claudie Etcheverlepo, secrétaire de la section, fait ensuite le rapport moral de l'année 2011 en évoquant la tenue du congres départemental de l'UNC et la remise de la médaille d'or de l'UNC à Francis Figueres, peu de temps avant son décès. Jean-Claude Debonne, vice-président et trésorier, lit le bilan financier et obtient le quitus de l'assemblée pour sa bonne gestion. Informations : MM. Gondal et Polenne donnent les dernières nouvelles de l'UNC en annonçant le changement de président national et la tenue du congrès national à Brest au mois de mai 2012. Bernard Dupont conclut en disant son attachement à toutes les associations qui sont le ciment de la vie dans la cité et se félicite devant l'assistance de la présence de plus en plus forte de la population aux cérémonies patriotiques (plus de deux cents personnes lors du 11-Novembre) en rendant hommage aux associations patriotiques qui ont su motiver leurs adhérents sur le devoir de mémoire. Décorations : André Martinez et Jean Auge reçoivent la médaille d'argent du mérite de l'UNC, Michel Savard, porte-drapeau, la médaille de bronze, Jean-Claude Debonne, la médaille argent du diebel tandis que la médaille bronze du djebel est remise à Alix Etheve, Alain Marin et André Carrio. Un apéritif offert par la municipalité termine dans la plus grande convivialité cette assemblée générale.



Remise de médaille.